

ENJEU SÉCURITÉ - Trois questions sur les viols de femmes âgées

1) Le viol de femme âgée, est-ce un phénomène nouveau ?

Ce qui est nouveau, c'est leur multiplication. Classiquement, on avait quelques affaires par an, dont les coupables étaient des pervers, au sens psychiatrique : individus jouissant d'infliger de la souffrance à autrui - le langage courant dit, des "sadiques" ; aussi, de rares ivrognes. Là on en est à plusieurs de ces viols/agressions par mois ; la plupart commis par des individus bien sûr égarés par leur frustration sexuelle et aussi, issus de pays dans lesquels, selon des cultures tribales-ancestrales, ou religieuses, la femme doit se plier au désir des hommes, on y reviendra plus bas.

2) Comment expliquer la multiplication de ce type de violences ? Dans les Ehpad et ailleurs. Que disent les chiffres ?

On aimerait le savoir, tant en France, le système de comptage des infractions est antédiluvien. Précisément, il remonte à 1972 et dans les index du registre nommé État 4001, les viols et agressions sexuelles sont depuis lors ainsi enregistrés :

46	Viols sur des majeur(e)s
47	Viols sur des mineur(e)s
48	Harcèlements sexuels et autres agressions sexuelles contre des majeur(e)s
49	Harcèlements sexuels et autres agressions sexuelles contre des mineur(e)s
50	Atteintes sexuelles

Cela, le site du ministère de l'Intérieur le reconnaît volontiers : voilà ce qu'il dit de l'État 4001 : il *"ne suffit pas à répondre aux besoins d'information statistique sur la délinquance. La nomenclature des index, très ancienne, ne permet pas d'identifier certaines catégories de délinquance, apparues récemment, ou que l'on souhaite davantage appréhender aujourd'hui : la cybercriminalité, les violences conjugales, les atteintes du type crimes de haine (racistes, xénophobes, antireligieux, anti LGBT, sexistes, etc.). Ces crimes et délits se retrouvent répartis dans divers index (escroqueries, coups et blessures volontaires, menaces ou chantage, etc.) mais ne peuvent être isolés pour être quantifiés séparément, etc.*

Depuis, un autre classement par "nature d'infractions" précise un peu l'âge des mal-fauteurs ou victimes des infractions sexuelles et leur répartition géographique grossière. Mais, sauf à demander à la police/gendarmerie/justice de chaque département ou ressort judiciaire (calculant chacun différemment, sur des territoires hétérogènes...) de chercher sur dossier les cas commis dans l'année X ou Y ; de :

- a) femmes,
- b) ayant tel âge,
- c) violées ou,
- d), agressées sexuellement, par
- e) des hommes,
- f) de quelle nationalité ou origine ; enfin
- g) le sort ultérieur des victimes ou coupables.

Après, de collationner le tout à l'échelle nationale, nul ne peut répondre sérieusement à votre question ; même pour le système statistique de l'Intérieur, cela représenterait un gros travail.

3) Que sait-on du profil des agresseurs ? Que sait-on de la psychologie de ce type de viols ?

La criminologie ne peut jamais connaître TOUS les auteurs de TOUTES les infractions - même des crimes les plus graves, homicides, etc. En revanche on sait assez bien qui est mis en cause, puis condamné, pour telle infraction. Même en se bornant à collationner les prénoms - ce dont bien sûr, la médiasphère bobo-gauchiste a horreur, comme de tout ce qui expose le réel criminel - on constate en effet la surabondance dans les affaires d'agressions sexuelles, de prénoms étrangers au calendrier grégorien.

Comment s'en étonner ? On laisse chaque année s'incruster sur le territoire national des dizaines de milliers de jeunes hommes, souvent incapables d'occuper un emploi, même peu qualifié - faute de pratiquer la langue du pays. N'ayant dès lors nul moyen de subsister ou d'offrir à une compagne un peu de stabilité, ils survivent d'expédients et, on le voit, en viennent même à agresser sexuellement quiconque passe à leur portée, fillettes, dames âgées, parfois.

Notons enfin que les féministes-Gucci méprisent et ignorent ces pitoyables victimes féminines et cherchent bien plutôt leurs cibles et victimes dans la presse *people*. Et celles de la population modeste ? Pouah, ma chère, pas de populisme chez nous. ■